

# La création du centre de santé

La création du centre de santé au Mans a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

## Contexte



© Ville du Mans

Le Mans est confronté à un problème majeur de démographie médicale. Il est prévu un **nombre de professionnels de santé en baisse** dans les prochaines années. La situation serait plus marquée dans les quartiers prioritaires sud de la ville.

Cette situation qui, entre autres, prolonge les délais pour un rendez-vous et complique l'obtention d'un rendez-vous pour les nouveaux patients, peut **aboutir à un renoncement aux soins**.

## Projet

La municipalité du Mans a décidé de créer un centre de santé avec du **personnel médical recruté et rémunéré par la collectivité**, en accord avec l'agence régionale de santé et en partenariat avec le centre hospitalier.

## Objectif

Avec l'ouverture d'un centre de santé **au sein de l'agglomération**, la Ville du Mans poursuit deux objectifs.

- Maintenir une offre de soins de premier recours, à la fois de proximité et de qualité,
- proposer des consultations ouvertes à tous, sur rendez-vous, en médecine générale et en suivi gynécologique de prévention.

## Maîtrise d'ouvrage

Le centre de santé est créé par la Ville du Mans.

## Calendrier

Les travaux pour la création du centre de santé ont été menés en 2017 pour une ouverture en mai 2018.

## Montant

Le coût global de l'opération s'élève à 228 707 €.

Partenariat

Avec la participation européenne pour un montant 91 482 €, la part restante pour la Ville du Mans est de 137 225 €.

**91482 €**

**d'aide européenne**

C'est la subvention accordée par le Feder pour la création du centre de santé au Mans.

